

16.2.- Etat des contrôles – bilan en nombre de rejets, d’observations, points forts et de vigilance

Section de fonctionnement

Les rejets effectués auprès des services ont diminué de 24% en 2024 :

Types de rejet	Exercice 2023	Exercice 2024	Variation entre 2024 et 2023 en %
Nombre de rejets effectuées aux services	1 825	1 380	- 24%
Nombre de rejets de la Paierie	205	158	- 23%

Les outils (fiches de procédure, tableurs, guides etc.) ainsi que les messages délivrés aux gestionnaires comptables via la communauté GESTCO commencent à avoir un impact sur le nombre de rejets.

Les principaux motifs de ces rejets sont liés aux :

- Erreurs d’imputation (article erroné) ;
- Décomptes ou taux erroné ;
- Non-respect du code des marchés ;
- Pièces originales manquantes ;
- Absence de service fait ;
- Discordances de montant ;
- Visas du CDE absents ;
- Comptes bancaires absents ou erronés.

Enfin, le niveau de rejets de la Paierie a également diminué de 23% entre 2024 et 2023 : on en compte en effet 158 en 2024, contre 205 en 2023.

Section d’investissement

Cette année 2024 est marquée par une diminution du nombre de rejets (-35 %) avec un délai médian de traitement de ces rejets en hausse. Toutefois, cette importante diminution du nombre de rejet s’explique en grande partie par un accompagnement plus poussé des services et des gestionnaires comptables.

	NB de rejets DBF	Montant rejeté	Délai médian de traitement SVCE (en nombre de jours)	NB de rejets traité par les services	% rejets traités	Montant rejeté traité	NB de rejets en instance (31/12/2023)	Montant des rejets en instance
2020	683	5 005 557 909	16	596	92,1%	4 664 303 344	54	341 254 565
2021	615	4 018 731 547	16	578	94,0%	3 461 328 474	37	557 403 073
2022	692	5 240 056 491	14	603	87,1%	4 465 085 875	89	774 970 616
2023	755	4 082 372 817	26	669	88,6%	3 679 567 924	86	402 804 893
2024	490	2 979 215 722	30	448	91,4%	2 594 201 055	42	385 014 667

Le nombre de rejets en instance est lui aussi en diminution. Il a été remarqué qu'en période de clôture, le nombre de PO reçues a été inférieur à ce qui était attendu et n'est pas comparable avec les années antérieures. Il a également été noté que les services ont porté une attention particulière à la qualité des dossiers transmis.

Les rejets ont principalement pour cause :

- Des pièces justificatives non transmises, incomplètes ou erronées ;
- Des décomptes erronés (utilisation d'un mauvais index, erreur de calcul sur le remboursement de l'avance forfaitaire, montants cumulés erronés) ;
- Des situations de travaux ou études erronées (montant des situations, report et cumul des montants des travaux / études) ;
- L'utilisation d'un mauvais article d'imputation ;
- L'attestation du service fait et de la signature manquante.

Réseau des gestionnaires comptables

Animation de la Communauté GESTCO

Conformément à la fiche action n°68 du PA 2 de la RGFP « *Mettre en place une plateforme de partage dédiée à la gestion budgétaire, comptable et patrimoniale* », la *Communauté GESTCO* a été créée en juin 2022 sur la plateforme Honouira. Dès le mois de mars 2023, elle est devenue le seul moyen de communication du réseau, centralisant envoi d'informations et d'outils comme espace d'échange et remplaçant ainsi le système d'emailing précédent établi.

Elle comptait plus de 500 participants fin 2024.

Tout au long de l'année, les gestionnaires comptables des services administratifs du Pays, ainsi que les correspondants budgétaires ministériels, ont bénéficié de 40 envois d'informations et documents afin de les accompagner dans leurs missions, dont :

- 5 kits comprenant fiches de procédures ou outils destinés à les guider et à faciliter le traitement de certaines opérations comptables ;
- 35 bulletins d'information.

Par ailleurs, 172 saisines des gestionnaires comptables à destination de l'animation du réseau ont été dénombrées en 2024. La quasi-totalité des saisines a obtenu réponse dans un délai de 24 heures, mises à part quelques questions qui nécessitaient l'élaboration de réponses plus techniques ou plus détaillées.